



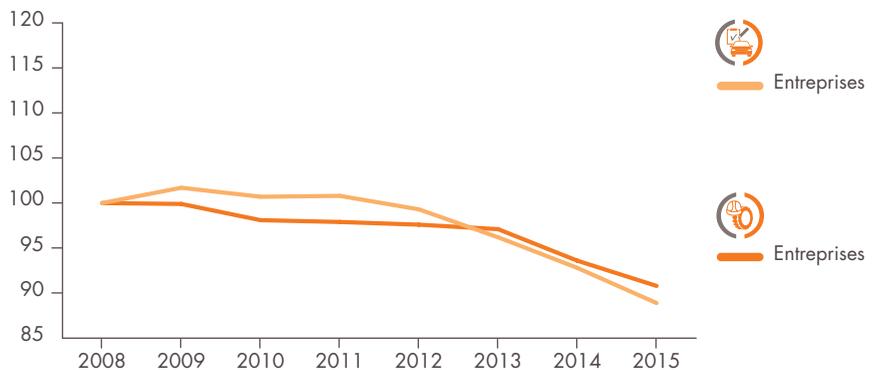
Le *Baromètre Entreprises* de la branche Entreprises d'experts en automobile présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



### DIMINUTION TENDANCIELLE

Alors qu'il était caractérisé par une certaine stabilité jusqu'en 2010, le nombre d'entreprises employeuses de la branche des entreprises d'experts en automobile tend à décroître depuis 2011. Atteignant - 11,1 % par rapport à 2008, le repli est notable. Il faut rappeler que la branche connaît d'importantes tensions économiques depuis 2010.

### Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.



Dans la branche des entreprises d'experts en automobile, le nombre d'entreprises employeuses a reculé de - 11,1 % entre 2008 et 2015.

**Entreprise** : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Entreprises employeuses** : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

**Entreprises individuelles** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

**Établissement** : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

**Sociétés commerciales et assimilées** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts  
en automobile



### 1,5 ÉTABLISSEMENT PAR ENTREPRISE

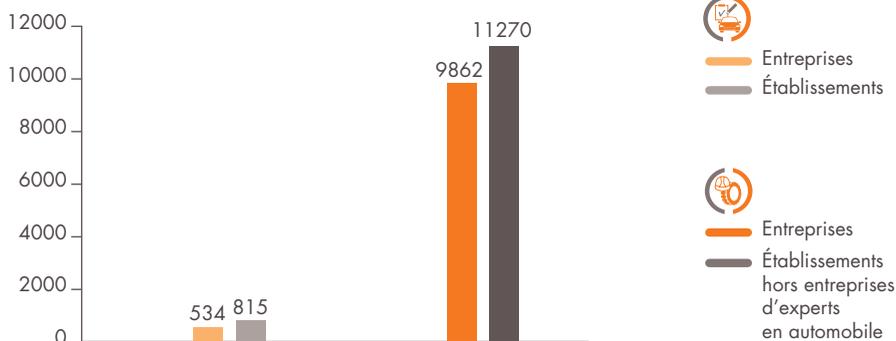
La branche des entreprises d'experts en automobile se distingue de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique par un nombre relativement important d'établissements employeurs. En effet, le secteur compte 1,1 établissement par entreprise contre 1,5 au sein de la branche. La logique de réseau est donc plus prégnante dans cette dernière.



### PAR RAPPORT AU SECTEUR : DES ENTREPRISES RELATIVEMENT PLUS GROSSES

Alors que 22,8 % des entreprises de la branche des entreprises d'experts en automobile génèrent un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein), cette proportion atteint 50,4 % pour l'ensemble du secteur. En retour, les entreprises générant de six à dix-neuf emplois ETP sont très fortement surreprésentées au sein de la branche. Bien qu'elles soient majoritairement des TPE, les entreprises d'experts en automobile sont donc plus grandes en termes d'emplois ETP que celles de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

## Entreprises et établissements employeurs: volumes en 2015

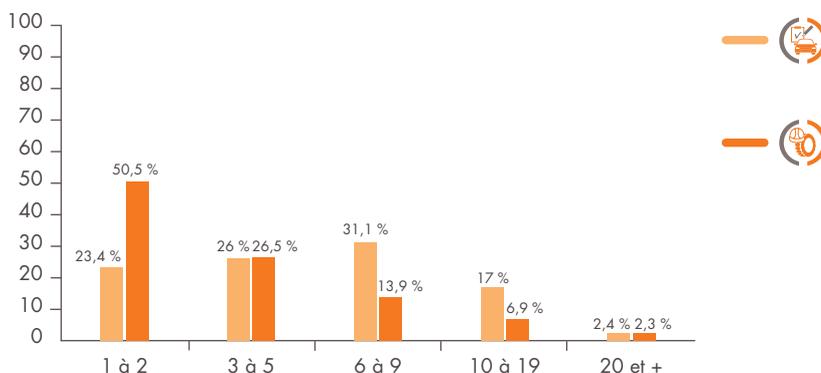


Données au 01/01/2016. Sources : Actalians 2016, Insee 2016.



Dans la branche des entreprises d'experts en automobile, 534 entreprises employeuses sont dénombrées et le nombre d'établissements employeurs est estimé à 815.

## Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)



Source : Actalians 2016.



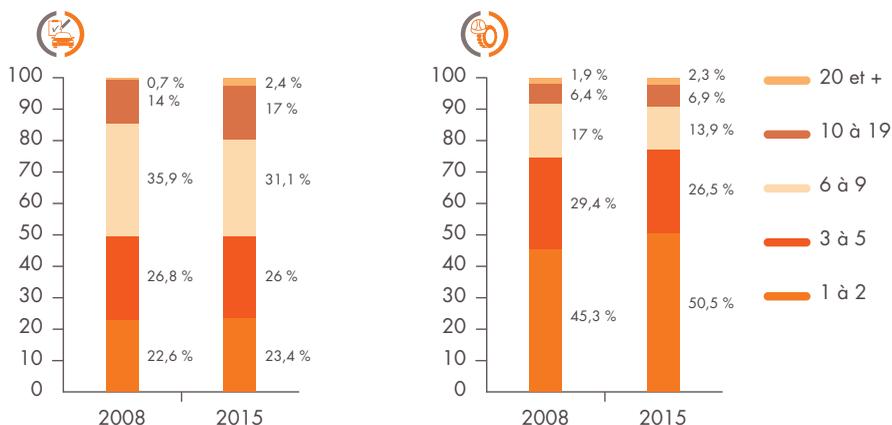
23,4 % des entreprises d'experts en automobile comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,5 % dans l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.



### RELATIVEMENT PLUS DE GRANDES STRUCTURES

De 2008 à 2015, les entreprises d'experts en automobile se différencient de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique par une progression des structures générant dix emplois ETP et plus (+ 4,7 points) au détriment du segment six à neuf ETP (- 4,8 points).

### Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



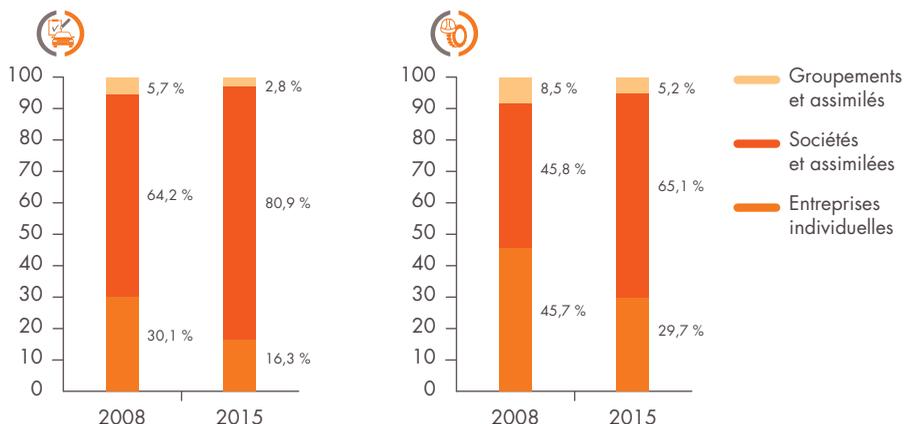
En 2008, 22,6 % des entreprises de la branche des entreprises d'experts en automobile généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 23,4 % en 2015.



### DOMINATION DE LA FORME SOCIÉTAIRE

Les entreprises employeuses de la branche des entreprises d'experts en automobile sont caractérisées par une prédominance des sociétés commerciales et assimilées. Cette caractéristique s'est nettement renforcée depuis 2008. La part des sociétés a, en effet, progressé de près de 17 points, observation qui révèle une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

### Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



Entre 2008 et 2015, dans la branche des entreprises d'experts en automobile, la part des entreprises individuelles est passée de 30,1 % à 16,3 %.